

Voyage autour du Monde

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 15 juillet

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr



	Lundi 29 Juillet	Présence	Mardi 30 Juillet	Présence	Mercredi 31 Juillet	Présence
Matin	Activités manuelles Cerisier Japonais 3/6 ans Initiation à la langue des signes 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Préparation du repas du midi « Pizza » 3/6 ans Activité manuelle « Chef cuisto » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Activité manuelle « Masque brésilien » 3/6 ans Jeu « Détective Columbo » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Balade contée dans le parc Caudan 3/6 ans Jeu « Le Ninja » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Relaxation 3/6 ans Tournoi sportif 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Concours de dessins et jeux d'eau 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 01 Aout	Présence	Vendredi 02 Aout			
Matin	Préparation du goûter festif 3/6 ans Préparation de la kermesse 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Sortie au Parc de Manchouarn 3/6 ans			
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique			
Après-midi	Kermesse avec goûter ouvert aux familles 15hrs	<input type="checkbox"/>	Jeu « La grande course » 6/11 ans			



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

